

*Cette fiche est le fruit de la collaboration des Chambres d'agriculture, d'Axéreal, de la Fdgeda 18, et d'Arvalis, elle fait la synthèse de leurs résultats d'essais menés depuis plus de 10 ans sur la région Centre.*

## BLÉ

# Décalage de la date de semis, un levier majeur pour réussir son désherbage

Sur l'ensemble de la région Centre, les échecs de désherbage sont de plus en plus visibles : simplification des rotations, utilisation des mêmes modes d'action herbicides, positionnement des interventions, solutions chimiques efficaces de moins en moins nombreuses, progression des situations de résistance en sont les raisons principales.

L'objet de ce bulletin est de faire un zoom plus particulier sur le levier date de semis et son impact sur la levée des adventices en céréales d'hiver.

Les conditions difficiles d'implantation des céréales des automnes 2012 et 2013 ne doivent pas remettre en cause l'utilisation de ce levier agronomique au moins dans les parcelles les plus sales.

## QUEL EST L'IMPACT DE LA DATE DE SEMIS SUR L'ENHERBEMENT ?

Les graminées et certaines dicotylédones ont un développement identique à celui des céréales d'hiver : elles commencent à lever mi-septembre et courant octobre. Puis, elles continuent leur cycle (tallage, montaison...) pendant la campagne culturale.

Le décalage de la date de semis a plusieurs objectifs :

- Esquiver la période préférentielle de levée des graminées- située de mi-septembre au 20/25 octobre,
- Faire lever les « mauvaises » herbes en dehors de la présence de la culture (voir bulletin adventice n°3)
- Détruire les mauvaises herbes à un moment où aucune culture n'est présente. Dans ce cas, leur destruction sera facilitée grâce à un éventail plus important de solutions disponibles : utilisation d'outils mécaniques ou d'herbicide total selon la réglementation en vigueur.
- Garantir une meilleure efficacité des programmes herbicides en ayant diminué la pression d'adventices dans la culture.

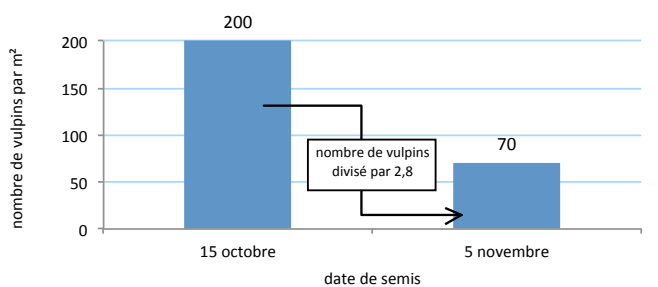


Source : Arvalis Institut du Végétal

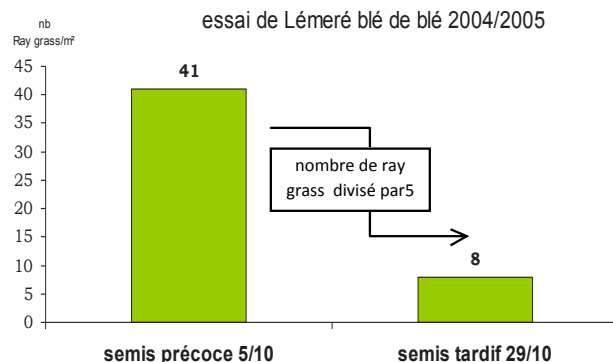
## Esquiver la période préférentielle de levée

Le retard de la date de semis a un effet bien connu sur les levées de graminées (vulpins, bromes, à un degré moindre sur ray grass). Le fait de semer plus tard perturbe leur date préférentielle de levée qui coïncide avec les semis de blé réalisés entre le 25 septembre et le 10/15 octobre. En décalant, moins de graminées vont être aptes à émerger dans la culture. Les essais menés par les Chambres d'agriculture du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire l'illustrent. En 2005 dans ces deux essais, le décalage de 3 semaines avait divisé le nombre d'individus levés quasiment par trois en vulpins et par cinq en ray grass.

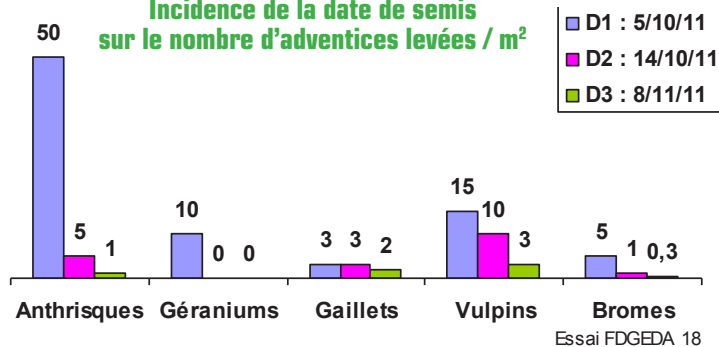
Effet de la date de semis sur la population de vulpins (1 essai CA41 - automne 2005)



Effet de la date de semis sur la population de ray grass (1 essai CA37 - automne 2005)



Incidence de la date de semis sur le nombre d'adventices levées / m²



### REMARQUE

Plus une parcelle est infestée en graminées plus ce levier a un impact important !

Ce levier est également efficace sur les dicotylédones levant en septembre et en octobre.

Dans l'essai mis en place par la FDGEDA 18, dès la seconde date de semis, les nombres d'anthriscus et de géraniums sont diminués. Le retard de la date de semis est également efficace sur coquelicot, pensée, stellaire, matricaire, véronique... il est peu efficace contre gailllets, adventices à levées échelonnées.

## Garantir l'efficacité de son programme chimique

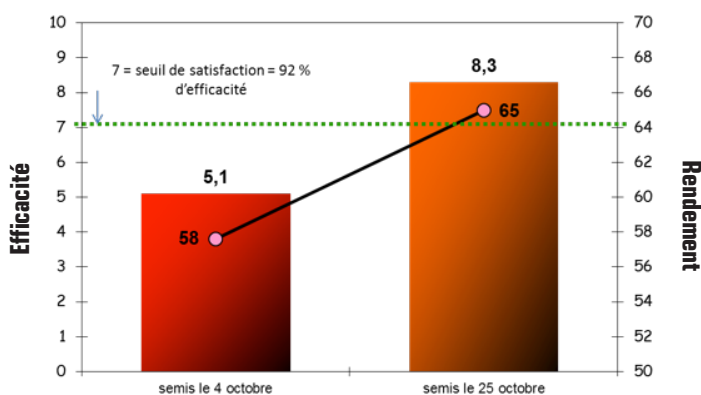
La réussite du désherbage est fonction du nombre d'adventices à gérer : un produit antigraminées qui a une efficacité de 90 % laissera « passer » :

- 10 graminées s'il en a 100 à détruire,
- 50 graminées s'il en a 500 à détruire. A cette densité restante, le résultat ne sera pas satisfaisant.

L'essai mis en place par Axéreal en 2005 contre vulpins en situation fortement infestée montre que le décalage de la date de semis a :

- contribué à maximiser l'efficacité de l'application unique du désherbage en sortie d'hiver : elle est insuffisante avec le semis du 4 octobre et le devient avec un semis du 25 octobre
- préservé le rendement de la culture : 7 q/ha séparent les deux modalités.

Comparaison de l'efficacité et du rendement du blé suite à une application unique en sortie d'hiver



Source AXERIAL

### REMARQUE

Ce résultat est aussi valable pour les stratégies de désherbage d'automne.

# CIBLER PRIORITAIREMENT LES PARCELLES SALES

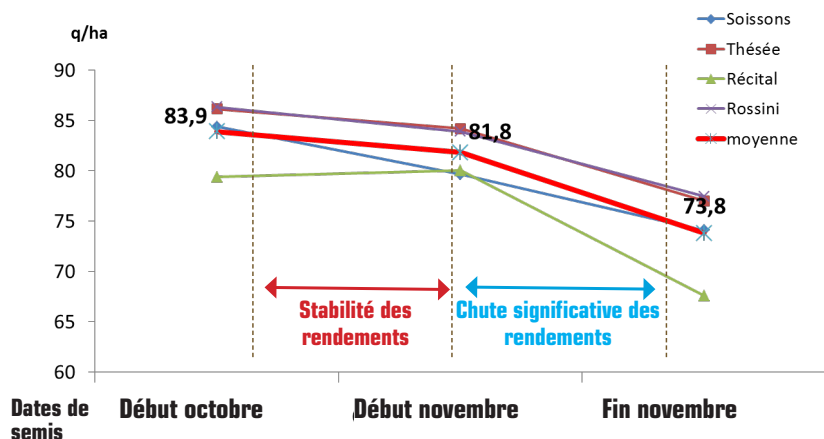
L'objet de ce bulletin n'est pas de retarder les semis de l'ensemble des parcelles de votre exploitation : Il convient d'une part de débuter les semis à date raisonnable. D'autre part, ce levier est à utiliser **prioritairement sur les parcelles les plus sales**. Les critères agronomiques tels que la portance du sol, le type de sol (plus ou moins argileux), l'hydromorphie sont à prendre en compte pour juger le décalage optimum à réaliser sans prendre de risque sur le potentiel de rendement.

En cas de décalage, il conviendra d'adapter son choix variétal et sa densité de semis à la date de semis adoptée.

## QUEL EST L'IMPACT DE LA DATE DE SEMIS SUR LE RENDEMENT ?

Le retard de la date de semis a un impact modéré sur le potentiel de rendement. Ce dernier sera surtout affecté si les conditions d'implantation sont mauvaises et en cas de semis très tardif. Les essais de la CA37 Arvalis l'illustrent : on observe très peu de différence de rendement entre des semis de début et fin d'octobre. Le différentiel s'observe surtout lors d'un décalage de semis plus prononcé de fin novembre.

### Synthèse pluriannuelle (1990-1992) de l'effet du décalage de la date de semis sur le rendement de 4 variétés (essais CA37 Arvalis)



Sur une série d'essais le décalage est de 2 q entre début et fin octobre et 10 q entre début octobre et fin novembre.

Source CA37

## CONCLUSION

Le décalage de la date de semis fait partie des leviers agronomiques efficaces à disposition pour limiter la pression des adventices. L'influence de ce levier aura une efficacité durable seulement si l'ensemble du système de cultures (rotations avec cultures de printemps, travail du sol, utilisation de modes d'actions herbicides différents...) mis en place dans la parcelle participe lui aussi activement à réduire le stock semencier. Le décalage de la date de semis permet par exemple de pratiquer un faux semis avant l'implantation de la culture pour faire lever les graminées. Les conditions humides de l'été 2014 devraient participer à sa réussite.



Le plan Ecophyto est piloté par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre - 13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS  
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



Comité de rédaction : le groupe technique régional SBT adventice avec la participation de la CRA Centre, Arvalis, Cetiom, Axereal, CA28, CA41, CA18.